

2

Le pôle médical
de Mercy

2

Les berges de
l'Orne

3

De Pompidou-Metz
à ARTEM
La culture à
Epinal-Golbey

3

L'EPFL cible ses
interventions

4

L'extension de
l'EPFL

4

Points de vue de
Philippe Tarillon et
Annie Villa

ÉDITO



Les équipements et les services publics participent directement à l'attractivité et à la compétitivité des territoires.

Leur création alimente également la croissance économique. Ce double constat, partagé par les administrateurs de l'EPFL, nos autorités de tutelle et les cadres de l'Etablissement, a guidé notre réflexion sur nos critères d'intervention.

L'aide et le soutien à la création d'équipements et de services publics structurants sont aujourd'hui une priorité clairement affichée de l'EPFL, au même titre que les projets développant l'emploi, améliorant le logement notamment dans l'habitat social, redéfinissant l'urbanisme ou préservant l'environnement.

La volonté de l'EPFL est d'intervenir dans les bassins de vie de la région pour participer à l'élaboration de solutions concrètes améliorant l'attractivité et la qualité de vie dans les territoires concernés. Dans cette optique, l'aide à la mise en place d'équipements et de services publics structurants prend tout son sens.

Pascal GAUTHIER
Directeur Général de l'EPFL

Equipements et services publics Des projets structurant les territoires

Depuis les années 1970/1980, l'Etablissement Public Foncier de Lorraine porte aux côtés des collectivités les actions foncières et de reconversion nécessaires à la réalisation des projets d'équipements et de services publics structurants. Aujourd'hui, l'EPFL souhaite continuer à apporter son soutien à ces projets. Une dimension essentielle au développement des territoires.



PROJET ARTEM NANCY



CENTRE POMPIDOU-METZ



BIBLIOTHEQUE MULTIMEDIA D'EPINAL-GOLBEY

Parallèlement à la mobilisation du foncier en faveur du logement ou du développement d'activités économiques, l'EPFL soutient la réalisation d'équipements et de services publics structurants. Il passe naturellement par une maîtrise des emprises foncières, domaine de compétence traditionnel de l'Etablissement Public, qui a ainsi acquis depuis sa création en 1973 plus de 14 000 hectares. L'EPFL soutient également la réalisation de tels équipements dans le cadre de la politique de reconversion des friches industrielles.

Un équipement ou un service public structurant se caractérise en particulier par son attractivité, ou encore sa spécialisation, qui peut toucher tous les grands domaines de la vie collective : la santé, les sports, les loisirs, la culture, l'enseignement, l'administration. Il influe sur la structuration

de l'espace supra-communal du fait de ses implications en termes, par exemple, d'emplois ou de déplacements.

La volonté de l'EPFL de participer aux côtés des collectivités locales à la réalisation d'équipements et de services publics structurants est déjà une réalité. Du 1er janvier 2007 au 30 septembre 2010, 13,7% des montants mobilisés en termes d'activité foncière (16,6 M€) ont été consacrés à des opérations de cette nature et 36,8% en termes d'opérations de reconversion (29,7 M€).

Cette lettre d'information est entièrement consacrée à la présentation de tels projets, réalisés ou en cours. Elle souligne l'étendue du champ des interventions de l'EPFL, qui ont toutes un impact fort sur les territoires concernés.



L'EPFL CIBLE SES INTERVENTIONS

LIRE EN PAGE 3

Equipements de santé

Création du pôle médical de Mercy, aux portes de Metz



Construire un Centre Hospitalier Régional (CHR) et une maternité à la pointe de la technologie est l'ambition du projet de création du pôle médical de Mercy, aux portes de Metz. La communauté d'agglomération Metz-Métropole et la communauté de communes du Val Saint-Pierre ont créé un syndicat mixte pour conduire l'aménagement du site. Celui-ci comprend un ancien camp militaire avec le château de Mercy et une quarantaine d'hectares de terres agricoles, achetés par l'EPFL. D'une superficie globale de 58 hectares, le site de Mercy accueillera également une zone d'activités, spécialisée dans les domaines médical, paramédical et tertiaire. Le CHR occupera 12 ha, la maternité 3 ha et la zone d'activités 43 ha.

Une requalification préalable pilotée par l'EPFL

Metz-Métropole a sollicité la politique régionale de reconversion des sites militaires pour assurer la requalification préalable du casernement de Mercy. Les travaux de désamiantage et de démolition ont été réalisés en 2006 et 2007 par l'EPFL. Le château, la chapelle et le poste de garde ont été conservés. Les travaux de construction du nouvel hôpital sont en cours.

BREVES Santé



Dieue-sur-Meuse (55) : une maison médicale

La communauté de communes du Val de Meuse et de la Vallée de la Dieue a fait appel à l'EPFL pour reconvertir un ensemble d'anciens bâtiments industriels au sein de l'îlot Berthold. L'Établissement Public a acquis le site, conduit une étude et réalisé des travaux de requalification. Une maison médicale y a été construite.

BREVES Sports et Loisirs

TOMBLAINE (54) : une esplanade et des équipements sportifs

Dans la perspective d'accueillir des matchs du championnat d'Europe de football en 2016, des acquisitions foncières sont programmées en face du stade Marcel Picot (pour accompagner son agrandissement et sa rénovation).

SAINT-JULIEN-LES-METZ (57) : les archives départementales



La commune a sollicité l'EPFL pour l'acquisition de terrains devant accueillir les archives départementales et des équipements sportifs. Ils ont été achetés et revendus à la collectivité.

VALLEE DE LA PLAINE (88/54) : une piste multi-activités

La communauté de communes de la Vallée de la Plaine a créé une piste multi-activités pour mettre en valeur ses richesses paysagères et environnementales. Elle s'étend aujourd'hui sur 27 kilomètres entre les communes de Raon-l'Étape et Raon-sur-Plaine. Pour mener à bien ce projet, l'EPFL a assuré le portage foncier au profit de la communauté de communes dans le cadre d'une Déclaration d'Utilité Publique. 220 propriétaires étaient concernés par cette opération. La création de cette piste multi-activités s'inscrit dans le cadre d'une démarche lancée en 1992 avec la réalisation par la communauté de communes de la Vallée de la Plaine de l'un des premiers plans Paysage en France.

NOMEXY (88) : une salle polyvalente

La commune de Nomexy a souhaité requalifier le site de l'usine textile Cernay-Perrin, désaffecté depuis 1997. Elle a sollicité l'EPFL pour conduire les études et les travaux. Une salle polyvalente a été construite sur une partie du site.



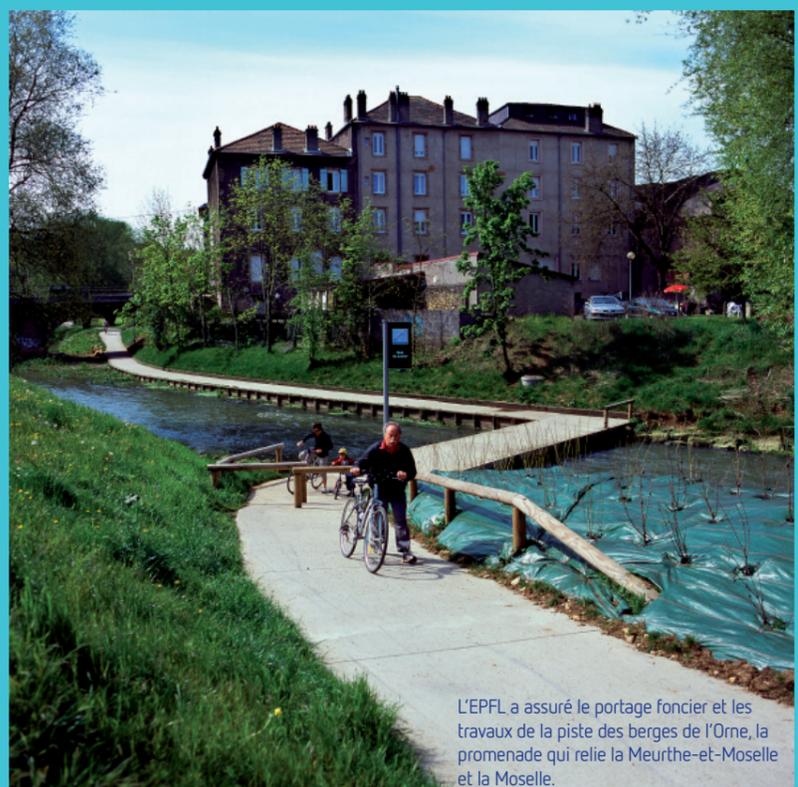
Equipements sportifs et de loisirs

La piste des berges de l'Orne

La piste cyclable des berges de l'Orne, affluent de la Moselle, s'étend aujourd'hui sur 23 kilomètres. Baptisée fil bleu, elle traverse 10 communes. En amont, elle permet de découvrir des paysages champêtres en longeant la rivière. Elle progresse ensuite vers l'Est à travers les cités, les jardins ouvriers, les anciennes friches industrielles, autant de sites emblématiques du passé sidérurgique de la vallée. Elle utilise l'emprise d'anciennes voies ferrées, évite au maximum de croiser des axes routiers et permet de rejoindre de nombreux lieux publics.

Entre valorisation et réappropriation

Ce projet illustre plusieurs facettes des interventions de l'EPFL. En partenariat avec plusieurs communautés de communes de Moselle et de Meurthe-et-Moselle, il a assuré l'acquisition des terrains, la réalisation de la promenade ainsi que des travaux dans le lit de la rivière. L'objectif de cet aménagement est de valoriser le cadre de vie et l'environnement urbain et paysager de la vallée de l'Orne en permettant à la population de se réapproprier la rivière. Cette démarche originale de création d'équipement public entre Moineville en Meurthe-et-Moselle et Rombas en Moselle, qui traverse la rivière quinze fois, a nécessité la construction de six passerelles et trois gués. Trois ponts industriels ont été réhabilités. Des berges et des seuils ont été confortés. Une frayère et une roselière ont été créées. Cette promenade débouchera à terme sur le sillon mosellan et la véloroute Charles le Téméraire.



L'EPFL a assuré le portage foncier et les travaux de la piste des berges de l'Orne, la promenade qui relie la Meurthe-et-Moselle et la Moselle.

Equipements culturels

Centre Pompidou-Metz : Le coeur de la ZAC de l'Amphithéâtre

Les terrains de la ZAC de l'Amphithéâtre ont été acquis et déconstruits par l'EPFL.



Le centre Pompidou-Metz, inauguré en mai 2010, est la réalisation majeure de la ZAC de l'Amphithéâtre, jouxtant la gare messine. Ce quartier en cours de réaménagement est conçu pour préfigurer la ville de demain en réunissant sur un même site des commerces, des bureaux, des logements et des équipements publics.

Une démarche originale de déconstruction menée par l'EPFL

L'Etablissement public a acquis les terrains sur la base d'une Déclaration d'Utilité Publique. Il a également assuré la maîtrise d'ouvrage des diagnostics et des travaux préalables à l'aménagement, expérimentant une démarche originale de déconstruction et de valorisation des déchets notamment de la gare de marchandises et de la foire expositions.

Un nouveau modèle de mixité urbaine

L'ambition du quartier de l'Amphithéâtre, couvrant une superficie de 50 hectares, est de proposer un nouveau modèle de mixité urbaine. Il regroupera 128 000 m² de commerces et de bureaux, 96 000 m² de logements et 34 000 m² d'équipements culturels, sportifs et de loisirs. Outre le Centre Pompidou-Metz et le palais des sports « les Arènes », il est prévu de construire un centre de congrès, une médiathèque et une centrale multi-énergies.

Equipements d'enseignement

ARTEM : Un projet universitaire novateur



Art, technologie, management : les trois composantes du projet ARTEM en cours de réalisation sur un ancien site militaire racheté et pré-aménagé avec le soutien de l'EPFL.

Créer un pôle universitaire d'envergure européenne est l'objectif du projet ARTEM qui réunira 5000 personnes dont 3500 étudiants et 1400 enseignants chercheurs. L'école nationale supérieure des Mines de Nancy, l'école de management ICN, l'Institut d'administration des Entreprises, l'école nationale supérieure des Arts de Nancy

et l'Institut Jean Lamour, spécialisé dans la physique des matériaux et des biotechnologies seront regroupés sur le site des anciennes casernes Molitor-Manutention dans le quartier d'Haussonville.

Des critères de haute qualité environnementale

La communauté urbaine du Grand-Nancy a acquis les terrains libérés par l'armée avec le soutien de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine. Les bâtiments représentaient globalement une superficie de plusieurs milliers de m² pour une emprise foncière de 10 hectares. Le schéma d'aménagement adopté par la collectivité locale a confirmé la non réutilisation de l'ensemble des bâtiments. L'EPFL a donc restitué le site libre de toute construction en 2008. Le projet ARTEM, qui répondra à des critères de haute qualité environnementale, doit être achevé en 2014.

L'EPFL CIBLE SES INTERVENTIONS

Le Conseil d'Administration, réuni le 16 décembre 2009, a défini les nouvelles priorités d'actions de l'EPFL formulées par les membres du groupe de travail rassemblant des administrateurs et les autorités de tutelle de l'EPFL. Elles se traduisent par le développement d'un nouveau métier d'ingénierie foncière et de conseil aux collectivités et par l'application de nouveaux critères permettant de mieux cibler les interventions de l'EPFL.

Le nouveau métier d'ingénierie foncière et de conseil aux collectivités

L'objectif du développement de ce nouveau service aux collectivités est à la fois de leur apporter un appui en amont de la définition de leurs projets et de valoriser les compétences internes des services « foncier » et « reconversion ». Les collectivités ont besoin d'un conseil sur la faisabilité de leurs projets, la validité de leur programme en fonction du choix du terrain, la définition de l'enveloppe financière de l'opération.

Les axes d'intervention prioritaires sont :

- LE LOGEMENT : logements, logements sociaux, habitat indigne
- LES EQUIPEMENTS PUBLICS STRUCTURANTS
- L'EMPLOI
- LE DEVELOPPEMENT DURABLE
- LA COHERENCE AVEC LES DOCUMENTS D'URBANISME ET DE PLANIFICATION
- LES RESERVES FONCIERES

La nature de l'intervention de l'EPFL :

L'EPFL intervient au regard de la valeur ajoutée de son intervention par rapport à celle de la collectivité (en matière de connaissances et de compétences juridiques ou de technicité en reconversion). L'EPFL n'intervient pas s'il est aménageur ou mandataire foncier, s'il n'est pas propriétaire pour toute prestation de travaux ou s'il peut être en contradiction avec les règles de la concurrence ou des aides aux entreprises.

BREVES Culture/Enseignement

POMPEY (54) : une plate-forme logistique

Le Conseil Régional de Lorraine a décidé de construire une plate-forme logistique pour le lycée professionnel Bertrand Schwartz sur le site de l'ancienne usine textile Jullien à Pompey. L'EPFL a acquis le site, conduit les études et réalisé les travaux permettant de libérer l'emprise.

NANCY (54) : la maison des Sciences de l'Homme

Les Grands Bureaux de Pont-à-Mousson SA achetés par l'EPFL ont été en partie revendus à l'Université de Nancy II pour l'implantation de la Maison des Sciences de l'Homme et du siège de la Présidence de Nancy II.

KEDANGE-SUR-CANNER (57) : un nouveau collège

La construction d'un nouveau collège sur des terrains acquis par l'EPFL est programmée pour 2010 suite aux fouilles archéologiques.

VERDUN (55) : la Citadelle

En 2009, l'EPFL a acquis la Citadelle de Verdun, haut lieu de l'histoire de France. Cet ancien site militaire sera transformé par la communauté de communes de Verdun en un lieu de mémoire et de tourisme.

SAINT-DIE-DES-VOSGES (88) : la nef des cultures actuelles

La commune souhaite créer sur le site d'une ancienne usine de confection textile un lieu d'expression, baptisé «Nef des cultures actuelles». L'EPFL en a acquis l'emprise et réalise actuellement des travaux de désamiantage, de démolition et de réhabilitation de la toiture et des façades.

Le nouveau pôle culturel d'Epinal-Golbey



Transformer une de ses principales entrées d'agglomération pour en faire un pôle culturel est l'objectif de la communauté de communes d'Epinal-Golbey. C'est la raison pour laquelle elle a demandé à l'EPFL d'acquérir l'ancien site de la STAHV, société de transports urbains. L'Etablissement Public a également conduit les études de restructuration du site et les travaux de démolition.

Sur l'espace ainsi libéré, une bibliothèque multimédia intercommunale a été inaugurée en avril 2009. Sur plus de 5000 m², le patrimoine préservé, à l'instar de la salle des boiseries de Moyenmoutier, côtoie les nouvelles technologies. Cet équipement sera complété par l'implantation d'un complexe cinématographique pour affirmer la vocation culturelle du site.

Extension de l'EPFL : Un défi environnemental

L'EPFL s'agrandit. Le défi de ce projet est environnemental : une déconstruction sélective (les matériaux sont recyclés lors de la démolition), un chantier vert, des matériaux de construction respectueux de l'environnement et des performances énergétiques.



L'extension du siège de l'Établissement Public Foncier de Lorraine à Pont-à-Mousson, actée par son Conseil d'Administration en décembre 2008, s'inscrit dans une

démarche de type HQE (Haute Qualité Environnementale).

La volonté de l'EPFL est de rechercher les meilleures performances énergétiques. Le bâtiment neuf, totalisant quelque 3200 m², sera passif ; il devra consommer moins de 50 kWh/m²/an. La partie réhabilitée, représentant 800 m², sera classée « basse consommation » (objectif de 130 kWh/m²/an alors qu'elle voisine aujourd'hui les 400 kWh/m²/an). L'obtention de ces performances passe par plusieurs choix de procédés constructifs innovants : ossature et façades en bois, isolation en fibre de bois et ouate de cellulose, menuiseries triple-vitrage, pompe à chaleur sur sondes géothermiques, VMC double flux, récupération des eaux pluviales...

Les premiers travaux de déconstruction ont commencé début juillet 2010.

Le démarrage des travaux est programmé pour l'été 2011.

La mise en exploitation du bâtiment final est prévue pour 2013.

POINTS DE VUE



Philippe TARILLON, Président de la communauté d'agglomération du Val de Fensch nous parle de la reconversion du haut-fourneau U4 à Uckange.

POUVEZ-VOUS EXPLIQUER LES ORIGINES ET LES OBJECTIFS DU PROJET ?

Après la fermeture de l'usine à fonte d'Uckange en 1991, une partie des installations a été inscrite à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques en 1995, puis en 2001, suite à une annulation de la première procédure. Le haut-fourneau U4 est l'unique exemple en France de conservation d'un site sidérurgique. Il est également le seul à bénéficier d'une procédure de protection, gage de l'intérêt patrimonial et historique qu'il représente. La communauté d'agglomération du Val de Fensch (CAVF) est devenue propriétaire du site en juin 2005, désireuse de protéger cette usine devenu monument, témoin du travail de ses hommes et de leur savoir faire, transmission d'une histoire aux générations futures.

QUE VOUS ONT APPORTÉ LES INTERVENTIONS DE L'EPFL ?

L'EPFL a été le premier partenaire de la CAVF pour l'accompagner dans le traitement de ce site hors du commun. Avant même l'acquisition du site, l'EPFL nous a accompagnés par l'apport de supports techniques avec la réalisation d'études et de travaux et par le soutien d'experts tant dans la rédaction des clauses environnementales de l'acte notarié, que sur les questions du traitement des pollutions et de l'amiante. Aujourd'hui encore, l'EPFL est un partenaire actif du développement du site à travers, notamment, le portage de l'étude globale du site qui devrait débuter début 2011.

OÙ EN EST LE PROJET AUJOURD'HUI ?

Aujourd'hui, après seulement trois saisons d'ouverture, le site connaît un succès toujours grandissant auprès du public. Parallèlement à l'attrait patrimonial du site, la CAVF propose une programmation culturelle permettant une approche dynamique du site, à travers diverses manifestations et l'œuvre « Tous les soleils » de Claude Lévêque.

Outre les dimensions culturelle et patrimoniale, nous souhaitons privilégier une mixité des vocations (habitat, économie et tourisme). La prochaine étude, portée par l'EPFL, devrait aboutir à un schéma d'aménagement urbain nous permettant de programmer les interventions et d'attirer les investisseurs, conditions nécessaires au développement du site.

BREVES Service public

ECROUVES (54) : le siège de la communauté de communes du Toulais

Suite à la dissolution du 15e Régiment du Génie de l'Air basé à Ecrouves, le Ministère de la Défense a procédé dès 2001 à l'aliénation de la caserne Thouvenot-Bautzen et du Polygone d'instruction au profit de la communauté de communes du Toulais. L'EPFL y a conduit les études et réalisé les travaux de requalification. Outre la création de 120 logements, la communauté de communes a installé son siège dans l'un des bâtiments de l'ancienne caserne. Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) s'est également implanté sur le site.

BOULAY (57) : le siège de la communauté de communes du Pays Boulageois

Le siège de la communauté de communes du Pays Boulageois sera transféré dans les locaux de l'ancien tribunal d'instance, achetés par l'EPFL en 2010.

SAINT-AVOLD (57) : les archives communales et départementales

L'EPFL va lancer des travaux de réhabilitation des anciens magasins généraux de Charbonnages de France, que l'Établissement a acquis en 2007. Il est prévu d'y installer, aux côtés des archives départementales de la Moselle, les archives communales de Saint-Avold.

EPINAL (88) : un nouveau service offert par la CCI

La Chambre de Commerce et d'Industrie des Vosges va installer un centre d'affaires destiné à offrir un service public aux entreprises sur le Pôle Gare acquis par l'EPFL. L'Établissement public y mène aussi des études et des travaux de pré-aménagement.



Annie VILLA, Présidente de la communauté de communes Moselle et Madon nous parle de la reconversion du Centre d'Activités de Chaligny (ancienne filature).

POUVEZ-VOUS EXPLIQUER LES ORIGINES ET LES OBJECTIFS DU PROJET ?

En 2004 la communauté de communes Moselle et Madon a repris la gestion d'une ancienne filature, reconvertie en centre d'activités économiques. Les bâtiments étant très vétustes, nous avons rapidement envisagé une démolition, suivie d'une requalification complète de la friche. Il s'agissait en premier lieu d'y planter la nouvelle médiathèque de Moselle et Madon, pour ensuite développer un nouveau quartier sur ce site stratégique, à la fois en entrée de ville et au cœur de notre territoire.

QUE VOUS ONT APPORTÉ LES INTERVENTIONS DE L'EPFL ?

Une expertise technique, qui a confirmé la nécessité de démolir les anciens bâtiments et nous a aidés à construire une vision globale des orientations de requalification. Un soutien financier, puisque les travaux de démolition ont été pris en charge au titre du traitement des espaces dégradés. Cela a permis à la collectivité de ne pas supporter les coûts de pré-aménagement, et de centrer son effort sur la requalification.

OÙ EN EST LE PROJET AUJOURD'HUI ?



La médiathèque « La Filoche » a ouvert ses portes en avril dernier et rencontre un grand succès auprès des habitants. Dans les deux ans à venir, la communauté de communes Moselle et Madon et ses partenaires concrétiseront l'aménagement du reste de l'emprise de la filature en construisant un ensemble

d'une cinquantaine de logements et d'espaces d'activités économiques.